

Pays: Haïti
Plan de travail annuel

Titre du projet	Gouvernance Territoriale et Réforme Administrative
Effets ISF	<i>To strengthen the capacity of local and national government to mitigate and respond to disasters; plan and manage return and resettlement of affected population, including debris management; and to develop territorial plans based on population analysis.</i>
Effets CPAP	Le fonctionnement des institutions publiques repose sur des outils et méthodes de gestion modernes au niveau national et local
Résultats CPAP	1. Études analyse et outils à l'avancement de la réforme administrative et a la mise en œuvre du Programme Cadre de la Réforme de l'État (PCRE) élaborés. L'État dispose d'outils (règles, plan, normes) de gestion du territoire et de modèles de structures expérimentés sur le terrain.
Partenaire de mise en œuvre:	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
Parties responsables	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales Bureau des Mines et de l'Énergie, Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH), Collectivités locales, groupements organisés

Brève description

Le projet **"Gouvernance Territoriale et Réforme Administrative"** (Project ID :00057628 et 00073396) a pour objectif de doter Gouvernement d'un cadre réglementaire et opérationnel d'aménagement du territoire et de développement économique et social au niveau local (Plan d'aménagement du Territoire, Plan de Développement Local etc.); d'outils techniques permettant la mise en œuvre du cadre opérationnel; de structures locales (Délégations, Vice Délégations, Mairies, CAESCS etc. chargées d'élaborer et de suivre la mise en œuvre de la politique nationale de l'aménagement du territoire; d'expérimentation à travers des projets pilotes pour tester le cadre développé; d'un Plan de Mise en Œuvre (PMO) de la réforme pour l'Office de Management et de Ressources Humaines (OMRH) pour les années à venir étant donné que le Plan Cadre de la Réforme est maintenant disponible. Le projet est ancré au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et au Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT). Il permet au MPCE et au MICT d'avoir le contrôle de la Gouvernance territoriale et du développement.

Période couverte par le Programme: 2009-2011 Résultats clé (Plan Stratégique): <i>Strengthening accountable and responsive governing institutions</i> Atlas Award ID: 00047774 Date de début: 1 ^{er} janvier 2011 Date de fin: 31 décembre 2011 Date du PAC Arrangements de gestion: NIM	Budget pour l'année 2011: \$4,580.000.00 Total ressources requises: \$4,580.000.00 Total ressources allouées: <ul style="list-style-type: none"> • TRAC: \$ 400,000.00 • Autres: <ul style="list-style-type: none"> ○ Gouvernement: \$4,000.000.00 Budget à mobiliser: \$ 180,000.00 Contributions en nature: Locaux du Projet
---	--

Approuvé par : le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe :

Bellefleur

Date : 22/02/11

Approuvé par : le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) :

[Signature]



Date : 4/2/2011

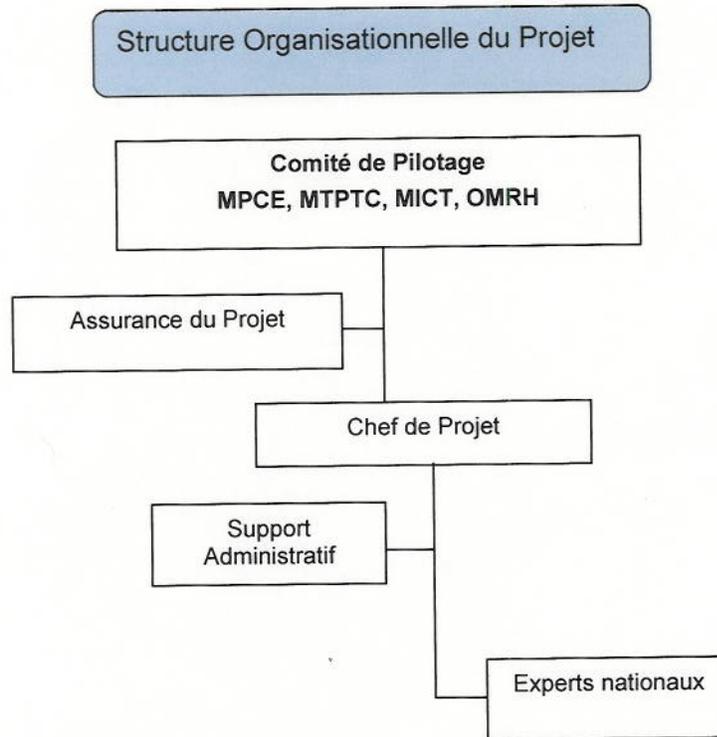
PLAN DE TRAVAIL ANNUEL
Gouvernance Territoriale et Réforme Administrative - Année 2011

RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIVITÉS PRÉVUES	ÉCHÉANCIER				RESPONS ABILITÉ	BUDGET PRÉVISIONNEL	
		T1	T2	T3	T4		Origine des fonds	Rubrique Budgétaire
Résultat 1 - Des outils prioritaires pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'aménagement du territoire sont disponibles pour le gouvernement								
Situation de référence: Divers outils disponibles, mais insuffisants	1. Outils de base pour la planification nationale développés et disponibles	X	X	X	X	MPCE	GOH	184.470 71200 Int'l Consultants 71600 Travel 75100 Facilities & Adm. 71200 Int'l Consultants 71300 Local Consult.. 71600 Travel 72800 Info.Tech Equip 74200 AV & Print Prod. 75700 Training, Workshops & Conf. 430.000
Indicateur: Nombre de nouveaux outils développés	I/ Appui à la planification stratégique et opérationnelle; II/ Appui aux initiatives concernant l'aménagement du territoire; III/ Appui aux activités de communication et de plaidoyer liées à la reconstruction;						à mobiliser	
Cible 2011: Au moins 1 outil en cours de développement	IV/ Préparation de bases cartographiques et statistiques au niveau national							
Situation de référence: Absence d'outils opérationnels pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme	2. Outils opérationnels pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme disponibles	X	X	X	X	MPCE	GOH	2.184.500 72100 Contractual Services Companies 75100 Facilities & Adm. 63.626
Indicateurs: État d'avancement des études	I/ Elaboration d'une proposition de concept d'aménagement pour la zone métropolitaine de Port-au-Prince, les autres zones affectées par le tremblement de terre et trois pôles de développement;							
Cible 2011: Orientations d'aménagement présentées	II/ Elaboration d'esquisses de plan d'urbanisme pour dix-huit localités; III/ Elaboration d'une proposition de code d'urbanisme simplifié; IV/ Appui à la préparation d'actions ponctuelles de reconstruction							2.248.126
Situation de référence: Absence d'outils de gestion des risques sismiques	3. Outils spécifiques pour la gestion des risques et désastres disponibles	X	X	X	X	MPCE MTPTC	GOH	59.368 71300 Local Consult. 72100 Contractual Services Companies. 75100 Facilities & Adm. 42.506
Indicateurs: % de la population vivant dans des zones disposant de cartes de risques sismiques	I/ Elaboration de cartes de risques sismiques (micro-zonage); II/ Appui aux initiatives visant la réduction de la vulnérabilité aux risques sismiques;							
Cible 2011: Cartes de risques sismiques préparées pour % de la population	III/ Appui aux institutions nationales concernées							1.501.874
	4. Assistance technique et coordination	X	X	X	X	PNUD	TRAC	180.000 71400 Contract. Svs 71600 Travel 72200 Equip. & Furn. 72400 Com/ AV Equip. 72500 Supplies 73100 Rent. & Maint. Pr 73400 Rent. & Maint Ot 74500 Miscellaneous 400.000
	I/ Appui à la gestion et à la supervision de la mise en œuvre de contrats d'études; II/ Appui à la cellule technique du Ministère de la Planification; III/ Gestion administrative et coordination des activités							
SOUS-TOTAL GOH								4.000.000
FRAIS (ADMINISTRATION & GESTION)								
TOTAL GOH								400.000
TOTAL TRAC								180.000
A MOBILISER								4.580.000
TOTAL								

2/2/11

I. ARRANGEMENTS ORGANISATIONNELS

Structure Organisationnelle du Projet



ROLES ET RESPONSABILITES DANS LE CADRE DU PROJET

Le Comité de Pilotage

Le comité de pilotage du projet est composé du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, de l'office de Management et des Ressources Humaines (OMRH) de la Primature et du PNUD. Il est responsable de la prise, par consensus, de décisions de gestion concernant un projet lorsque son avis est sollicité par le chef de projet, y compris les recommandations sur l'approbation des plans et révisions de projets par le PNUD ou l'organisme de mise en œuvre.

Dans le but de garantir la responsabilité financière finale du PNUD, les décisions du comité de pilotage devraient être prises dans le respect de normes pouvant garantir une gestion axée sur les résultats de développement, le meilleur rapport qualité-prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et la compétition internationale optimale

Au cas où un consensus ne pourrait être trouvé au sein du comité de pilotage, il reviendra au "Programme Manager" du PNUD de prendre la décision finale.

De plus, le comité de pilotage de projet joue un rôle essentiel dans les évaluations de projet commanditées par le PNUD en s'assurant de la qualité du processus et des résultats des évaluations et de leur utilisation pour l'amélioration des performances, l'imputabilité et la prise en compte des leçons apprises.

L'examen des projets par le comité de pilotage est effectué à des étapes prédéterminées au cours de l'exécution du projet ou lorsque le chef de projet le juge nécessaire.

Le Comité de Pilotage est consulté par le chef de projet pour la prise de décision lorsque les marges de tolérance (concernant généralement le calendrier d'exécution et le budget) ont été dépassées (flexibilité).

Sur la base du Plan de travail annuel approuvé, le comité de pilotage peut si nécessaire évaluer et approuver des plans de travail trimestriels ainsi qu'autoriser tout écart important par rapport à ces plans.

Le comité de pilotage a la responsabilité de se prononcer sur l'exécution de chaque plan trimestriel ainsi que d'autoriser le démarrage du plan trimestriel suivant.

Le comité de pilotage s'assure que les ressources nécessaires sont engagées et arbitre tous les conflits pouvant survenir au sein du projet ou négocie la solution de problèmes entre le projet et des tiers.

En outre le Comité de pilotage approuve la nomination et les responsabilités du chef de projet et la délégation à une tiers personne (le plus souvent le chargé de programme) de ses responsabilités d'assurance de projet.

Le Chef de projet :

Le chef de projet a la responsabilité de la gestion quotidienne du projet au nom du partenaire de mise en œuvre et dans les limites fixées par le comité de pilotage. Le chef de projet est responsable de la gestion et de la prise de décision au jour le jour pour le projet. La responsabilité principale du chef de projet est de s'assurer que le projet atteint les résultats indiqués dans le document de projet, avec le niveau de qualité exigé, dans les délais impartis et le respect du budget.

L'Assurance de Projet

Le rôle « d'Assurance du Projet » relève de la responsabilité de chaque membre du comité de pilotage du projet ; cependant ce rôle peut être délégué. Le rôle de « d'Assurance du Projet » concerne les fonctions objectives et indépendantes de supervision et de suivi exercées en appui au comité de pilotage du projet. Ce rôle permet d'assurer que les étapes importantes et appropriées de la gestion de projet sont gérées et accomplies. Le rôle de « d'Assurance du Projet » doit être indépendant du chef de projet ; par conséquent, le comité de pilotage ne peut déléguer aucune de ces responsabilités au chef de projet. Un responsable de programme du PNUD assure généralement le rôle de « d'Assurance du Projet ».

L'Appui au Projet:

Le rôle d'appui au projet concerne l'appui administratif, technique et à la gestion fourni au projet en fonction des besoins du projet ou du chef de projet. Il est nécessaire de maintenir séparés les rôles d'appui au projet et "Assurance du projet" afin de garantir l'indépendance de « assurance du projet. »

II. Cadre de suivi et Évaluation

Durant le cycle annuel :

Sur une base trimestrielle, une évaluation de qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats principaux, basé sur des critères de qualité et des méthodes mentionnés dans le tableau de suivi de la qualité ci-dessous.

Un journal des problèmes sera activé dans ATLAS et mis à jour par le Chef de Projet pour faciliter le suivi et la résolution des problèmes ou des demandes de changement.

Sur la base de l'analyse initiale des risques soumise (voir annexe 1), un journal des risques sera ouvert dans ATLAS et mis à jour régulièrement en analysant l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre du projet.

Basé sur l'information ci-dessus enregistrée dans ATLAS, les rapports sur l'état d'avancement de projet (PPR) seront soumis par le chef de projet au Comité de Pilotage du projet via le chargé de programme, en utilisant le format de rapport standard disponible dans le "Executive Snapshot".

Un journal des enseignements tirés du projet sera activé et régulièrement mis à jour pour s'assurer que les leçons apprises soient enregistrées et que le projet soit révisé régulièrement pour en tenir compte et pour faciliter la préparation du rapport sur les leçons apprises à la fin du projet

Un plan de suivi du projet sera activé dans l'atlas et mis à jour pour prendre en compte les actions/événements principaux de gestion du projet

Annuellement :

Rapport de Revue Annuelle du Projet. Le chef de projet prépare un rapport de revue annuelle qui sera partagé avec le comité de pilotage du projet et le comité pour l'effet induit. Le rapport de revue annuelle comprendra au minimum les informations contenues dans le format standard d'atlas pour le rapport trimestriel. Cependant, les informations pour le rapport de revue annuelle couvriront toute l'année avec les informations mises à jour pour chacun des éléments du QPR ainsi qu'un résumé des résultats par rapport aux cibles annuelles prédéfinies.

Revue annuelle du projet. Basé sur le rapport ci-dessus, une revue annuelle de projet sera conduite pendant le quatrième trimestre ou peu après, pour évaluer la mise en œuvre du projet et le plan de travail annuel (AWP) de l'année suivante. Pour la dernière année, cette revue sera une revue finale du projet. Cette revue est conduite par le comité de pilotage auquel peuvent s'associer au besoin d'autres partenaires/bénéficiaires du projet. Cette revue fera le point sur les progrès réalisés par rapport aux cibles et à l'Output et que ces derniers continuent de concourir à la réalisation de l'effet induit.

III. Contexte Juridique

Ce document ainsi que le CPAP signé par le gouvernement et le PNUD qui fait partie de cet accord constituent ensemble un document de projet tel que mentionné dans l'Accord de Base Standard conclu entre le Gouvernement de la République d'Haïti et le Programme des Nations Unies pour le Développement signé le 28 juin 1973 et toutes les dispositions du CPAP s'appliquent à ce document.

Conformément à l'article III de l'Accord de Base Standard, la sûreté et de la sécurité de l'organisme de mise en œuvre, de son personnel, de ses biens et des biens du PNUD placés sous sa protection sont de la responsabilité de l'organisme de mise en œuvre.

L'organisme de mise en œuvre devra :

- mettre en place et maintenir un plan approprié de sécurité, en tenant compte de la situation de sécurité dans le pays où le projet est mis en œuvre ;
- prendre en charge tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire de mise en œuvre et la mise en application du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place et de suggérer des modifications au plan si nécessaire. Le fait par l'organisme de ne pas mettre en œuvre et de ne pas maintenir comme requis un plan de sécurité approprié, sera considéré une infraction à cet accord

L'organisme de mise en œuvre accepte de faire tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun des fonds du PNUD reçus conformément au document de projet n'est utilisé pour fournir l'appui à des individus ou à des entités liés au terrorisme et que les bénéficiaires des fonds fournis par le PNUD dans ce cadre ne figurent pas sur la liste maintenue par le Comité du Conseil de Sécurité établi conformément à la résolution 1267 (1999). La liste des individus et des entités liés au terrorisme peut être obtenue à :

<http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les sous contrats ou les accords subsidiaires passés dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

ANNEXE 1 – JOURNAL DES RISQUES

#	Description	Catégorie du risque	Impact & Probabilité	Actions proposées/ Solution de gestion	Auteur	Date d'identification	Propriétaire	Statut	Dernière mise à jour
1	Instabilité politique	Politique	non respect des échéances au niveau des activités prévues. P = 2 I = 4	Dialogue entre les parties prenantes de la crise électorale	Communications officielles des parties mandatées	25 janvier 2011		Imprévisible	25 janvier 2011
2	Changement d'orientation dans la politique du Gouvernement	Politique/Financier	Non atteinte des objectifs tels que prévus. P = 1 I = 3	Plaidoyer auprès des nouveaux partenaires	Chef de projet et équipe du PNUD	25 janvier 2011		Pendant	25 janvier 2011

ANNEXE 2 - PLAN D'ACHATS

Titre et projet ID du Projet : Gouvernance Territoriale et Réforme Administrative-00073396 et 00057628

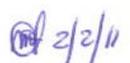
N	Nature du bien ou service	Unité de mesure	Quantité	Coût estimé en USD	Montant du budget disponible	Code Atlas à débiter								Date de livraison souhaitée	Destination/ lieu de livraison	Point focal	Observations
						Account	Oper Unit	Fund	DeptID	Impl Agent	Donor	Project Number	Activity Number				
1.-	Véhicule	U	1	22,500	30,000	72200	HT110	04000	50804	001981	00012	00073396	4	Projet GTRA			
2.-	Batteries pour Inverter	U	24	3,500	15,000	73400	HT110	04000	50804	001981	00012	idem	4	Projet GTRA			
3.-	Bureaux	U	3	2,500	30,000	722200	HT110	04000	50804	001981	00012	idem	4	Projet GTRA			
4.-	Climatiseurs	U	2	1400	4,000	73100	HT110	04000	50804	001981	00012	idem	4	Projet GTRA			
5.-	Chaises de visiteurs	U	12	1200	30,000	72200	HT110	04000	50804	001981	00012	idem	4	Projet GTRA			
6.-	Fauteuils de direction	U	3	900	30,000	72200	HT110	04000	50804	001981	00012	idem	4	Projet GTRA			
7.-	Classeurs métalliques	U	4	1600	2,500	74500	HT110	04000	50804	001981	00012	idem	4	Projet GTRA			

Unité Gouvernance

Plan de travail du projet GTRA, année 2011

Award n° 00047774/ project ID n°00073396

Page 7 sur 9



ANNEXE 3 - PLAN DE RECRUTEMENT

PROJECT ID: 00073396

NOM DU PROJET: Gouvernance Territoriale et Réforme Administrative

UNITE: Gouvernance

#	Titre du poste	Type de contrat (SC, FTA, TA)	TDR suivant format disponible (oui/non)	Durée du contrat (mois)	Titre du Superviseur	Date désirée d'entrée en fonction	Niveau du poste	Cout Pro forma annuel	Code Atlas à débiter											
									GL Unit	Acct	Description	Oper. Unit	Fund	Donor	Dept	Impl. Agent	BU	Project	Activity	Activity Name
1	Expert National	SC	Non	9	Directeur National	Avril 2011	SB-4		UNDP1	71400	Expert National	HT110	04000	00012	50804	001981	HT1	00073396	4	Assistance technique et coordination
2	Expert International	FTA	Oui	10	Directeur Adjoint Programme	Mars 2011	P4		UNDP1	77300	Conseiller Technique DG/MPCE	HT110	04000	00012	50804	001981	HT1	00073396	4	

Durée min / max des contrats	
Durée minimale pour SC	6 mois
Durée minimale pour FTA	12 mois
Durée maximale pour TA	364 jours prolongation exceptionnelle
Durée maximale SSA	XX?

Délais de recrutement	
SC	53 jours
FTA	66 jours
TA	66 jours
SSA	11 à 41 jours

Unité Gouvernance

Plan de travail du projet GTRA, année 2011

Award n° 00047774/ project ID n°00073396

Page 8 sur 9

11/2/11

ANNEXE 4 - PLANIFICATION DES ACTIVITES DE SUIVI DU PROJET

Ce tableau est rempli à titre d'exemple

ACTION DE SUIVI PREVUE	RESULTATS ATTENDUS	RESPONSABLES	CADRE CHRONOLOGIQUE				FREQUENCE/DATE	BUDGET	
			T1	T2	T3	T4		Description	Montant
REUNIONS DE SUIVI									
Réunions du comité de pilotage/revue annuelle du projet	Revue stratégique de la bonne mise en oeuvre du projet et atteinte des résultats	Comité de pilotage				*	Annuelle		
Réunion du comité de pilotage	Revue de l'avancement des activités/prises de décision par rapport à la stratégie du projet	Comité de pilotage	*	*	*	*	Trimestrielle		
DOCUMENTS DE SUIVI									
Rapport trimestriel	Consolide les résultats liés à la mise en oeuvre des activités/ mise à jour des risques et problèmes	Chef de projet	*	*	*	*	Trimestrielle		
DOCUMENTS DE SUIVI FINANCIER									
CDR trimestriel	CDR trimestriel signé et certifiant les dépenses du projet	Chef de projet	*	*	*	*	Trimestrielle		
UN expenditure detail	Analyse des dépenses du projet	Chef de projet	***	***	***	***	Mensuelle (au moins)		
REUNIONS DE PLANIFICATION									
Réunion de planification trimestrielle	Planification des activités du prochain trimestre	Chef de projet	*	*	*	*	Trimestrielle		
DOCUMENTS DE PLANIFICATION									
Plan de travail annuel	Planification annuelle et budget du projet	Chef de projet + équipe de projet /chef d'unité	*				Deadline 15 janvier		

Handwritten signature and date: 2/2/11